

Pôle communication

Mardi 28 juin 2022

INVITATION PRESSE

Dans le cadre de la lutte contre l'inflation, les opérateurs pétroliers MOBIL IPC, Total Energies et la Société de Services Pétroliers ont proposé, en concertation avec le gouvernement, de soutenir les entreprises de certains secteurs d'activité en leur offrant une remise sur le prix des carburants vendus en stations-service. Sont concernés les transporteurs scolaires, les ambulanciers et les agriculteurs professionnels qui ne bénéficient pas d'exonération de TPP et de TAPP.

À cet effet, les trois opérateurs pétroliers signeront **mercredi 29 juin à 14h30, au gouvernement**, un accord interprofessionnel qui encadre la remise tarifaire accordée aux secteurs d'activité concernés. Cette signature se déroulera en présence d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement chargé notamment de l'économie.

> Vous êtes cordialement invités à y assister.

* *
*